

Chapitre Ier : De la compétence d'attribution.

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	02/03/1959
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	58-1284
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000021007578

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] partie contre le même défendeur et réunies en une même instance, la compétence du tribunal d'instance et le taux du ressort sont déterminés par la nature et la valeur de chaque demande considérée isolément [...]

[...] d'habitation individuelle à loyer modéré ; 13° Des contestations relatives au maintien ou à la continuation de l'indivision et au règlement de l'indemnité pour ajournement du partage en matière de bien de famille [...]

[...]La compétence territoriale de la cour d'appel est déterminée par le code de procédure civile, ainsi que par les autres lois et les règlements.[...]

RÉFÉRENCE

DECRET 58-1284 du 2 mars 1959, « Chapitre Ier : De la compétence d'attribution. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000021007578> (consulté le 31 août 2026).